

Nous garde du scel commun royal icelluy scel avons faict mettre et apposer a ces présentes qui furent faictes et passées à Lyon en la maison du seigneur de Villars le sixième jour du mois de janvier lan mil cinq cens soixante cinq presens a ce messieurs M^{re} Anthoyne Giraud advocat ez cours a Lyon M^e Jehan cabassin, M^e Jehan barson et Jacques danthoynet parans dicelle espouse tesmoings a ce appelez et requis ainsi signe de Villars estienne de Martellaige et de Villars Giraud tesmoing capassin barson luzernod.

Expédition pour les mariés
Martellange,

LUZERNOD.

On lit à la suite et sur la cinquième page recto du contrat de mariage de Etienne Martellange, et de sa main :

Je soub signe Estienne de Martellange peintre a Lyon confesse avoir heu et receu tout ce qui est contenu en ce presant contrat de mariage et plusieurs autres choses comme les dix et que luy avoiet donne ung nomme houru de Rue neuve et quelque par du mariage de nre seur catherine je ne say combien et ausi du bien de pommiers en Daufine Je nay bien receu (60 £.) soixante £. en 12 ans à 5 £. pour an de laquelle somme et de tout le reste je mentient pour contant et veux que le tout soiet randu a ma bien aymée fame lors et quant elle le demandera et son aumant (1).

Faict a Lyon en nre maison ce 20 mars 1586.

Estienne de MARTELLANGE.

(1) *Augment?*